Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 15 décembre 2014, à l'édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19h45, sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Madame et messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël Gravel
Jacques Saucier
Yvon Charette
Jean-Guy Lapierre
Charles Desrochers

Monsieur John Chomyshyn est absent.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Suite au consentement unanime des membres du conseil municipal présents sur le territoire de la municipalité de renoncer à l'avis de convocation et qu'en vertu de l'article 157 du Code municipal, malgré les articles précédents, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une session du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté.

Formant quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

2014-12-313 **<u>Adoption de l'ordre du jour</u>**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2014-12-314 **<u>Projet Orica</u>**

Considérant une rencontre avec Monsieur Émile Molgat pour avoir des informations supplémentaires concernant le projet Orica;

Considérant que la municipalité a obtenue toutes les informations nécessaires à ses questionnements pour le projet à ce jour;

Considérant que la municipalité désire obtenir tous les documents et informations pertinentes pour le dossier;

Considérant qu'une copie du bail sera aussi exigé par la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu que le projet Orica réponde à toutes les règlementations; Fédérale, Provinciale, MDDELLCC, MRF, Municipalité de Rivière-Héva, toutes autres instances et que toutes modifications au projet reçoivent l'approbation du conseil municipal ainsi que toutes les autres instances.

La présente résolution remplace 2014-12-306.

Adoptée

<u>Questions du public</u>

Aucune question

2014-12-315 **<u>Levée de la séance</u>**

À 19h50, il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

_____
Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

_____
Réjean Guay
Maire